



Rénovation et aménagement

Par **Jessica0013**, le **06/02/2013** à **00:50**

Bonjour je suis locataire est ce que j'ai le droit d'installer une cuisine équipée que je laisserai si je part, de refaire ma terrasse qui est complètement fissuré à cause des racines d'un figuier. J'ai une mezzanine dont le sol est le plafond de mon salon poutre et lambris bois brute vernis je souhaite repeindre ai je le droit et est ce que je peut demander une participation du propriétaire?

merci

Par **cocotte1003**, le **06/02/2013** à **09:14**

Bonjour, vous pouvez toujours tout refaire mais le bailleur sera en droit de vous demander de rendre le bien dans l'état ou il est noté dans l'état des lieux d'entrée, cela risque de vous faire engager de gros frais lors de votre départ. Pour éviter cela mettez vous d'accord par ECRIT avec lui. Et non les bailleurs n'est pas obligé de vous aider financièrement. cordialement